

2014 | 1

> volume 153/1

mars

# Revue internationale du Travail

# Revue internationale du Travail

## Sommaire

- 1 **Droit du travail, chômage et part salariale:  
l'expérience de six pays de l'OCDE, 1970-2010**  
Simon DEAKIN, Jonas MALMBERG et Prabirjit SARKAR
- Utilisant des données sur le droit du travail dans six pays (Allemagne, Etats-Unis, France, Japon, Royaume-Uni et Suède) entre 1970 et 2010, les auteurs évaluent les effets de la réglementation du travail sur le chômage et la part du travail dans le revenu national. Leur méthode montre la différence entre les effets à court et à long terme des changements de réglementation: la législation protectrice des travailleurs n'est pas associée de façon systématique avec le chômage, mais est corrélée positivement avec la part du travail dans le revenu national. Les dispositions relatives au temps de travail et la représentation des salariés ont des effets bénéfiques tant sur l'efficacité que sur la répartition.
- MOTS-CLÉS: CHÔMAGE, LÉGISLATION DU TRAVAIL, DROITS DES TRAVAILLEURS, DROITS ÉGAUX, COMMENTAIRE, TENDANCE, FRANCE, ALLEMAGNE, JAPON, SUÈDE, ROYAUME-UNI, ETATS-UNIS.
- 31 **L'OIT et le droit de grève** Janice R. BELLACE
- Selon l'auteure, la contestation en juin 2012 par le groupe des employeurs de l'OIT du point de vue jusque-là généralement accepté sur l'exercice du droit de grève en vertu de la convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948, méconnaît l'appréhension historique du cadre dans lequel s'inscrit cette convention. Elle montre que les mandants de l'OIT ont en permanence reconnu l'existence d'un droit positif de grève, qui est indissolublement lié au droit de liberté syndicale, et en est un corollaire incontournable. L'auteure analyse aussi le rôle des organes de contrôle de l'OIT en la matière.
- MOTS-CLÉS: DROIT DE GRÈVE, LIBERTÉ SYNDICALE, RÔLE DE L'OIT, NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL, COMMENTAIRE.

- 75 **Fuites, droit et liberté d'expression: la loi peut-elle promouvoir les dénonciations dans l'intérêt général?**  
Björn FASTERLING et David LEWIS
- Les auteurs examinent la différence entre fuites et alertes, ou dénonciations, notamment quant à la protection de leurs initiateurs. A ce propos, ils étudient les dispositions des conventions internationales sur les droits de l'homme et la corruption, ainsi que les textes en vigueur en Allemagne, aux Etats-Unis, en France et au Royaume-Uni. Leurs résultats mettent en évidence la complexité et les contradictions des questions en jeu: intérêt général et intérêts individuels, commerciaux et financiers; abus de pouvoir; sécurité et confidentialité face à la communication électronique; place de l'individu dans l'application de la loi; relations d'emploi.
- MOTS-CLÉS: CARACTÈRE CONFIDENTIEL, PROTECTION DES DONNÉES, LIBERTÉ DE PAROLE, LÉGISLATION, DROIT INTERNATIONAL, COMMENTAIRE, FRANCE, ALLEMAGNE, ROYAUME-UNI, ETATS UNIS.
- 101 **Organiser les aides à domicile immigrés en Israël: la citoyenneté au travail et la voie syndicale**  
Guy MUNDLAK et Hila SHAMIR
- En partant de l'analyse d'une campagne syndicale en Israël, les auteurs examinent la valeur du syndicalisme pour les migrants employés comme aides à domicile. Ils distinguent les syndicats des organisations de la société civile et reconsidèrent les notions fondamentales de l'action collective et la définition du «syndicat», ainsi que les moyens utilisés pour répondre aux difficultés et besoins particuliers de ces travailleurs migrants. Ils concluent que, malgré les nombreux problèmes posés par l'organisation de ces travailleurs et la précarité associée au statut de migrant et au caractère majoritairement féminin des services à la personne, les syndicats contribuent à la constitution d'une citoyenneté au travail, en donnant accès à l'autonomie politique.
- MOTS-CLÉS: TRAVAILLEUR MIGRANT, PERSONNEL SOIGNANT, DROITS DES TRAVAILLEURS, CONDITIONS DE TRAVAIL, RELATIONS DE TRAVAIL, RÔLE DU SYNDICAT, ISRAËL.
- 129 **La protection des droits acquis des salariés face à l'insolvabilité des sociétés: le cas australien**  
Helen ANDERSON
- En étudiant le cas d'entreprises en Australie dont les salariés ont pu préserver leurs droits acquis lorsque leur société a été mise en liquidation, l'auteure analyse les facteurs ayant contribué à cette issue favorable. En comparant ces cas avec d'autres situations, où les salariés n'ont pas été aussi chanceux, elle montre que la protection efficace des droits des travailleurs résulte souvent d'une association de facteurs: synchronisation des événements, choix stratégiques, approches novatrices, intervention du régulateur, pressions syndicales, opportunisme politique ou heureux concours de circonstances. Quelqu'un, quelque part, a fait les bons choix. L'auteure tire les leçons des cas analysés.
- MOTS-CLÉS: PROTECTION DU SALAIRE, FAILLITE, CONFLIT DU TRAVAIL, AUSTRALIE.
- 159 **La convention et la recommandation de l'OIT sur les travailleurs domestiques: une ouverture pour la justice sociale**  
Martin OELZ
- Les travailleurs domestiques constituent une main-d'œuvre largement féminine, dont les droits sociaux ont été négligés depuis toujours. Il devenait d'autant plus urgent d'agir que la demande de services domestiques et à la personne augmente fortement. La convention n° 189 et la recommandation n° 201 établissent des normes minimales pour le travail domestique. L'auteur fait le point sur les textes internationaux applicables avant 2011, puis présente les définitions et le champ d'application des deux instruments, avant d'en venir à leurs dispositions sur le temps de travail, la rémunération, l'environnement de travail, les conditions de vie, la sécurité sociale et à leur mise en application.
- MOTS-CLÉS: EMPLOYÉ DE MAISON, DROITS DES TRAVAILLEURS, CONVENTION DE L'OIT, RECOMMANDATION DE L'OIT, COMMENTAIRE.

ISSN 0378-5599  
www.ilo.org/revue

---

La *RIT* est membre de l'International Association of Labour Law Journals  
([www.labourlawjournals.com](http://www.labourlawjournals.com)).

Des informations sur le BIT et ses publications sont disponibles sur le réseau Internet à l'adresse: <http://www.ilo.org>. Les articles de la *Revue internationale du Travail* sont indexés dans la base de données bibliographiques du BIT, LABORDOC, et sur CD-ROM, produit par InfoNordic. Ils sont également analysés et indexés dans le bulletin signalétique *Sciences humaines* (Paris, CNRS) et par INDEXPRESSE, ainsi que dans le *Journal of Economic Literature* (Nashville, American Economic Association).

---